

« L'outremer en métamorphose »

N°4 Spécial ENERGIE vient de paraître

L'énergie dans les DROMS reste un sujet difficile d'approche parce qu'il est au croisement de l'expérimentation et du développement, de la politique centralisée et de la territorialisation.

Les DROMS, depuis trop peu, en quête d'indépendance administrative, ont subi de plein fouet les mesures prônées par EDF dans le cadre d'une distribution centralisée et nucléarisée de l'énergie dans l'hexagone. Longtemps par exemple, alors qu'ils disposaient de toutes les énergies renouvelables nécessaires, les territoires ont dû respecter la règle du « 30%, pas plus » qui fixait leur droit à l'émancipation en renouvelable, une règle qui avait été forgée dans l'hexagone par EDF et l'Etat pour maintenir la prédominance du nucléaire.

Et puis brusquement avec la question du réchauffement climatique et d'un besoin de prééminence internationale, l'Etat français découvre qu'il peut annoncer des efforts dans les territoires ultramarins encore alimentés en thermique par des fossiles (fuel ou charbon)

Et d'un seul coup en 2000, après avoir freiné tous les élans, laissé filer de belles initiatives (géothermie, énergies marines, éoliennes...) l'Etat impose une autonomie à 50% en 2020 et à 100% en 2030 via un cadre légal, une loi, une PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie) par territoire.

Techniquement, nous sommes très loin des promesses et c'est ce que, territoire par territoire, énergie par énergie, ce dossier tente d'appréhender.

Une fois les freins lâchés on oublie où étaient les blocages, et la critique fuse rapidement sur l'incapacité à répondre aux exigences légales. Heureusement entre temps de grandes structures ont expérimenté, les acteurs de terrain se sont battus et peuvent aujourd'hui faire face à certains défis. Pourront ils y répondre dans les temps ? C'est une autre histoire, d'autant qu'après les accords de Paris en 2016, étaient encore inaugurées des centrales thermiques en Guadeloupe, à La Réunion et en prévision en Guyane.

Mais les difficultés n'ont pas été inutiles. Nulle part ailleurs on a tant inventé, tant expérimenté. Maintenant reste une chaîne à renforcer qui n'est pas technique mais politique « *Ce n'est pas suffisant d'avoir des bureaux d'études d'excellence qui fixent l'objectif, il faut qu'en face il y ait la chaîne de décision maillée, organisée pour la mettre en pratique... Entre tous les acteurs on doit trouver des solutions durables, des montages financiers, cela s'appelle la gouvernance* », nous rappelait Guy Fabre désormais en retraite, un de trois directeurs territoriaux de l'ADEME, lors d'un atelier organisé par Métamorphose Outremer en Décembre 2019.

Toutes ces questions sont posées dans ce numéro. Les indicateurs sont définis, le la est donné, intégrant la maîtrise de l'énergie, les solutions sont cernées. Tout n'est pas possible et la contrainte des transports qui représentent 60% de la facture énergie outremer commence seulement à émerger

A savoir les N° précédents :

<https://fr.calameo.com/books/005063242aa251f659ca6> : LA VILLE

<https://fr.calameo.com/books/005063242ee0be75177ee> : BIODIVERSIRE, FILIERES AGRICOLES

<https://fr.calameo.com/books/005952522735b2be2730f> : L'OCEAN, désenclavement

Le n° 4 de « L'Outremer en Métamorphose » spécial ENERGIE est disponible en papier à partir de 10 euros sur demande dmf@gaia-network.com en précisant adresse postale d'envoi. (Sur internet/ Calameo après le 30 Décembre)